

PROGRAMME INFORMATION ET ORIENTATION DU LYCEE D'ALTITUDE

	SECONDE	PREMIERE	TERMINALE
ELEVES	<p>Présentation des sections STGM / STI2D / ST2S / STL par le conseiller d'orientation .</p> <p>Journées portes ouvertes.</p> <p>Stages fin de secondes en juin (18 au 19 juin)</p> <p>Mini stages internes (filiales du lycée) ou externes (autres établissements) en mars</p> <p>Dossiers ONISEP au CDI.</p> <p>Prise de rendez vous avec le Conseiller d'Orientation au lycée.</p>	<p>Journées du futur bachelier sur GAP et DIGNE</p> <p>Réunions collectives sur les formations en novembre.</p>	<p>Salon Info sup en janvier.</p> <p>Visio conférences thématiques</p> <p>enseignement supérieur entre octobre et mars.</p> <p>Orientation active, visite de facultés lors des journées portes ouvertes.</p> <p>Prise de rendez vous avec le Conseiller d'Orientation au lycée.</p> <p>Procédures d'inscription post bac (APB), formulations de vœux dans le supérieur et classement des vœux.</p>
FAMILLES	<p>Journées portes ouvertes 14 mars.</p> <p>Présentation générale des filières de formations</p> <p>Brochures ONISEP</p> <p>Prise de rendez vous avec le Conseiller d'Orientation au CIO</p>	<p>Site des anciens élèves (http://www.lyc-altitude.ac-aix-marseille.fr) .</p> <p>Site ONISEP(http://www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Paca/Aix-Marseille).</p> <p>Accueil au Centre d'Information et d'Orientation (CIO).</p>	<p>Séances collectives Affectation Post Bac : Mardi 3 et vendredi 6 janvier.</p> <p>Prise de rendez vous avec le Conseiller d'Orientation au CIO</p>
PROFESSEURS PRINCIPAUX	<p>Travail sur l'orientation dès le premier conseil de classe par le Professeurs Principal.</p> <p>Stages « passerelles » au cas par cas, en fonction des places disponibles à l'interne ou à l'externe, en cas de projet construit de ré orientation (accord de l'EN IO)</p>	<p>Travail sur l'orientation dès le premier conseil de classe par le PP.</p> <p>Stages « passerelles » possibles à l'interne, entre filières sous réserve de places disponibles et de projet validé par Conseiller d'orientation, Professeur Principaux et Direction .</p>	<p>Entretiens d'orientations personnalisés (rendez vous obligatoires avec le COP en cas d'échec prévisible à l'examen ou en cas de non élaboration de vœux d'orientations post bac).</p>